

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, jeudi 4 septembre 2025

DOSSIER DE PRESSE

RENTREE SCOLAIRE 2025

En Lot-et-Garonne, tout pousse à réussir !

La jeunesse et l'éducation sont au cœur des ambitions du Conseil départemental de Lot-et-Garonne. En plaçant **l'égalité des chances** au premier plan de sa politique éducative, le Département s'attache à offrir à chaque collégien et collégienne les **meilleures conditions d'apprentissage**. Cet engagement s'incarne notamment dans un projet ambitieux qui fait des collèges publics, relevant de la compétence de la collectivité, de véritables lieux d'épanouissement et de réussite.

Dans un contexte économique et social difficile, le Conseil départemental poursuit ses efforts pour garantir aux 12 200 élèves des 24 collèges publics dont il a la charge un environnement d'étude favorable. Investissements dans les infrastructures, amélioration du cadre de vie, accompagnement des projets pédagogiques innovants à travers la convention éducative : chaque action vise à soutenir les parcours des jeunes et à les préparer à devenir les citoyens de demain.

Placer la jeunesse au cœur de ses priorités, c'est aussi pour le Département porter ses efforts au-delà de ses compétences obligatoires, à travers la convention éducative, son accompagnement de l'apprentissage ou encore de l'enseignement supérieur. En soutenant la présence universitaire sur le territoire, il contribue à offrir aux jeunes lot-et-garonnais de nouvelles perspectives de formation et de réussite. Cet investissement dans le supérieur constitue un véritable atout : il ouvre des opportunités d'avenir, renforce l'attractivité du territoire et participe à l'égalité des chances en donnant à chacun les moyens de construire son parcours là où il vit.



**Offrir les meilleures conditions
d'apprentissage**

Former les citoyens de demain

**Soutenir l'enseignement supérieur
et l'apprentissage**



CHAQUE JOUR
NOUS VOUS ACCOMPAGNONS
PAS À PAS

ENTRE NOUS
IL N'Y A QU'UN PAS.

LOT-ET-GARONNE
Le Département **Cœur du Sud-Ouest**

OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

Le Conseil départemental soutient financièrement les collèges publics sous sa responsabilité, à travers plusieurs dotations ciblées :

- **Dotation d'équipement et de fonctionnement** : cette année encore, le Département a alloué 3,8 millions d'euros, pour aider les établissements à couvrir les coûts croissants de l'énergie et autres dépenses essentielles.
- **Dotations en matériel et mobilier** : 700 000 € sont consacrés au renouvellement des équipements techniques et du mobilier, à la rénovation des cuisines, et à l'amélioration des conditions de travail des agents.
- **Dotations spécifiques** : le Département finance des initiatives pour faciliter la pratique sportive (ex : transport des élèves vers des installations sportives) et lutte contre le décrochage scolaire en soutenant des dispositifs comme les classes-relais.

Plan Collèges : plus de 80% des travaux réalisés ou engagés !



Le **Plan Collèges** vise à améliorer les conditions d'accueil et de réussite des collégiens avec une enveloppe budgétaire globale de 83 millions d'euros. Ce plan traduit l'engagement du Département à offrir des **établissements modernes, accessibles et durables**.

Le Plan Collèges s'articule autour de plusieurs axes prioritaires :

- Adapter les infrastructures à l'évolution des effectifs et aux exigences pédagogiques,
- Garantir le fonctionnement technique des établissements,
- Assurer l'accessibilité pour tous les élèves,
- Contribuer aux objectifs de transition énergétique.

A date, **80% des travaux prévus ont été engagés ou réalisés**. Ces investissements reflètent la volonté du Conseil départemental de garantir aux collégiens lot-et-garonnais un environnement éducatif de qualité, alliant excellence, développement durable et inclusion.

Parmi les grandes opérations réalisées ces derniers mois : la rénovation du collège Delmas de Grammont (Port-Sainte-Marie) et de salles de classe au collège de Mézin, des travaux d'isolation thermique au collège de Penne d'Agenais, et la restructuration complète du collège Joseph Chaumié (Agen).

En cette rentrée 2025, les derniers travaux du Plan Collèges sont en cours ou planifiés, notamment :

- Restructuration du **collège Germillac** à Tonneins, avec un investissement de 4 M€
- Rénovation de logements, demi-pension et réseaux au **collège Didier Lamoulié** (Miramont-de-Guyenne) pour un budget de 1,7 M€
- Dernière phase de travaux au **collège de Port-Sainte-Marie** avec la restructuration globale de la cuisine pour un investissement de 1,9 M€
- Isolation thermique du bâtiment B du **collège la Rocal** à Bon-Encontre (633 000 €)
- Mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap du **collège de Lavardac**, ainsi que des travaux de rénovation des locaux de la demi-pension et des cuisines pour un investissement total de plus de 635 000 €
- Travaux au **collège Paul Froment** à Sainte-Livrade-sur-Lot d'un montant de 368 000 €
- Rénovation de locaux techniques au **collège Théophile de Viau** (Le Passage d'Agen) et au **collège de Monsempron-Libos**
- Rénovation des salles de sciences et d'arts plastiques au collège Jean moulin de Marmande (250 000 €)



Le collège de Port-Sainte-Marie dont les travaux ont été inaugurés en juin.

Le **Plan Gymnases** se poursuit également avec la finalisation des phases **d'étude** afin de planifier les travaux des gymnases communaux de Casseneuil et de Penne d'Agenais, tout comme la réhabilitation du gymnase départemental de Moncany à Fumel (pour un budget prévisionnel de 1,5 M€), assurée par le Conseil départemental.

Le **Plan e-collège** a permis d'accélérer considérablement la modernisation des équipements informatiques des collèges, désormais raccordés en totalité au réseau internet à Très haut débit, et de lutter contre les inégalités et la fracture numérique sur le territoire. En parallèle, le matériel réformé intègre une filière locale de reconditionnement informatique (Tr@nsnumeric) permettant de reconfigurer ces équipements et de créer une offre à prix solidaire, à destination des familles modestes.



En complément des travaux d'envergure prévus au Plan Collèges et Gymnases, des interventions de rénovation et de réparation ont été effectuées dans les collèges durant les deux mois d'été, et sont finalisés pour la rentrée 2025. **Les quelque 300 agents du Conseil départemental sont mobilisés et préparent les établissements pour accueillir les collégien-ne-s et les équipes éducatives ce lundi 1^{er} septembre !**



Du 47 dans nos assiettes : 100% des collèges labellisés « Etablissement bio-engagé »

Pionnier dans ce domaine, le Conseil départemental s'engage, depuis presque 15 ans, pour servir aux collégiens des repas à base de produits frais, de saison, locaux et bio, avec le programme « Du 47 dans nos assiettes ». Pour de nombreux enfants, le repas du collège est parfois le seul repas complet de la journée.

Ainsi, ce programme répond à plusieurs enjeux : servir des plats équilibrés, continuer à améliorer la qualité des repas proposés, lutter contre le gaspillage alimentaire, et soutenir notre agriculture en privilégiant les circuits courts et en achetant des produits locaux et frais.

Plus récemment, le Conseil départemental s'est fixé l'objectif d'obtenir la labellisation de tous les collèges « Etablissements bio-engagés ». Pari réussi en cette rentrée : **100% des collèges sont désormais labellisés, c'est-à-dire qu'au moins 25% des produits achetés sont issus de l'agriculture biologique !** Et dans tous les restaurants des collèges, près de 100% des produits frais servis sont d'origine locale.



Les chefs et toutes les équipes de cuisine du Conseil départemental sont mobilisés et prêts à accueillir les enseignants et les élèves pour une nouvelle année scolaire !

Les équipes du Conseil départemental servent au cours de l'année scolaire 1,4 million de repas dans les collèges publics de Lot-et-Garonne.

FORMER LES CITOYENS DE DEMAIN

Convention éducative : des parcours pour tous et une expertise unique en Nouvelle-Aquitaine

Depuis plus de dix ans, le Conseil départemental est mobilisé au-delà de ses compétences obligatoires pour proposer aux collèges publics une offre de parcours éducatifs structurés, allant de la 6^e à la 3^e. Cette initiative vise à **réduire les inégalités en offrant à tous les collégiens un accès à des activités culturelles, citoyennes et de santé**. Chaque année, un appel à projet est lancé, touchant les 12 200 élèves des 28 collèges publics, avec un financement conjoint de l'État et du Département.

Les services départementaux proposent des projets adaptés aux enjeux locaux : « Le Printemps des arts de la scène », « Jeunes en librairie », ou encore des initiatives autour de la transition écologique et du développement durable, comme la « Semaine de l'eau » et « Semaine de l'arbre et de la forêt ».

Par ailleurs, plus de 200 partenaires locaux collaborent pour créer des parcours pédagogiques variés, soutenus par un budget annuel complémentaire de 160 000 €.

Pour cette rentrée 2025, des projets spécifiques sont aussi accompagnés par le Conseil Départemental :

- « **Les ateliers de l'égalité filles-garçons** » (*voir ci-dessous*) et « **Sportez-vous bien au quotidien** », afin de favoriser la pratique des activités physiques et sportives
- « **La lutte contre le harcèlement scolaire** » : avec un accompagnement renforcé et la prise en charge financière des actions proposées par les collèges dans le cadre de la convention éducative, en complémentarité du dispositif PHARE de l'Éducation nationale
- Le projet « **Inter'Act** », en partenariat avec l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, expérimenté aux collèges Dangla et Chaumié, qui rassemble les élèves et des réfugiés pour aborder les sujets des déplacements forcés et de la solidarité
- « **Préparer le collège de demain** » pour accompagner les collèges Chaumié, Dangla et Kéber-Thoueilles dans des actions concrètes de Développement Durable
- « **L'éducation à l'image** » avec l'abonnement à la plateforme d'accès aux courts-métrages **COMETT** (mise en œuvre par le BAT 47) offert à tous les collèges, et la classe à horaires aménagés cinéma à Sainte-Livrade-sur-Lot.

La convention éducative du Conseil départemental, plébiscitée par les établissements, se distingue par une approche intégrée, des ressources adaptées, un partenariat solide avec les acteurs de l'éducation, une expertise unique et un investissement sans équivalent en Nouvelle-Aquitaine. Elle représente un levier crucial pour l'épanouissement et la réussite des collégiens, en les préparant à devenir des citoyens éclairés et engagés.

En savoir plus : [Convention éducative](#)

L'égalité entre les filles et les garçons : une cause départementale

Le Département s'engage fermement en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons, considérée comme une priorité essentielle de son action, et a multiplié les initiatives en direction des jeunes générations. Pour la période 2024-2028, un nouveau plan d'actions a vu le jour, avec notamment :

- **« Les ateliers de l'égalité »** : un projet innovant lancé en 2022 qui a déjà permis à 280 collégiens issus de 11 établissements de participer à un parcours de sensibilisation. Une dizaine d'élèves volontaires ont été désignés par collège comme « vigies de l'égalité » pour représenter et diffuser le message de l'égalité au sein de leur établissement grâce à la création et au déploiement d'un projet pédagogique. Le succès de cette initiative, a conduit à son renouvellement pour cette année, avec 3 établissements candidats, confirmant la volonté de poursuivre l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge.
- **La lutte contre la précarité menstruelle** : aujourd'hui l'ensemble des collèges publics du département est équipé de distributeurs de protections périodiques gratuites et accessibles à toutes. La précarité menstruelle est l'une des inégalités les plus silencieuses mais impactantes pour les jeunes filles et cette mesure vise à réduire l'absentéisme, qui peut conduire au décrochage scolaire. Le Département a également conçu, avec l'aide d'infirmières scolaires, un livret intitulé "Les règles, et si on en parlait ?" afin de briser les tabous et de déconstruire les idées reçues sur les menstruations, en s'adressant à la fois aux garçons et aux filles.

En mettant en œuvre ces actions concrètes, le Département réaffirme son engagement pour une société plus juste, où les filles et les garçons ont les mêmes opportunités de réussite et de développement.

En savoir plus : [guide « Les règles, si on en parlait »](#)



Le Conseil départemental des jeunes : la voix des jeunes

Après le succès des précédentes mandatures, le Conseil départemental des jeunes (CDJ) a relancé en 2024 une campagne de recrutement pour le mandat 2024-2026.

Cette initiative offre aux jeunes une occasion unique de **s'impliquer activement dans la citoyenneté, de mieux appréhender les enjeux sociétaux, de s'investir dans la vie publique et de mener à bien des projets concrets**. Les membres du CDJ, des collégiens élus pour une durée de deux ans en binômes paritaire au sein des établissements scolaires volontaires (collèges publics et privés, maisons familiales et rurales, institut médico-éducatif), se réuniront une dizaine de fois tout au long du mandat, pour échanger, construire et œuvrer ensemble.

Lors du dernier mandat, les jeunes ont choisi de travailler sur le développement durable et le bien vivre ensemble : la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité fille-garçon, et la mise en valeur du Lot-et-Garonne comme « terre d'accueil » avec le respect des cultures différentes. Pour le mandat en cours, les membres du CDJ travaillent sur « **la politique jeunesse du département** », un sujet central qui permet aux jeunes élus de se pencher sur les défis et besoins réels de leur génération. Ils ont ainsi l'opportunité de représenter et défendre les intérêts de leurs pairs au niveau départemental.

En savoir plus : [Conseil départemental des jeunes](#)

SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'APPRENTISSAGE

L'université d'Agen : un atout supplémentaire pour les jeunes

Depuis 1988, le Département de Lot-et-Garonne, aux côtés de la Ville puis de l'Agglomération d'Agen, est un partenaire majeur du développement universitaire sur le territoire. Aujourd'hui, le site universitaire d'Agen regroupe deux campus – le site du Pin et le site Michel Serres – qui accueillent plus de 1 200 étudiants dans plusieurs formations supérieures, du Bachelor universitaire technologique au master, en passant par les licences, licences professionnelles et diplômes universitaires.

Le Conseil départemental, au-delà de ses compétences obligatoires, s'engage activement pour conforter cette offre de formation et ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes lot-et-garonnais. La future convention 2025-2027, élaborée avec l'Université de Bordeaux et l'Agglomération d'Agen, vise à structurer un véritable « site universitaire » à Agen autour d'axes prioritaires : santé, agroalimentaire, économie verte et transition énergétique, logistique,

développement international, carrières juridiques et territoriales, ainsi que l'enseignement et la formation.

Cet engagement repose sur trois ambitions :

- favoriser l'égalité des chances en facilitant l'accès des jeunes du département aux études supérieures – ils représentent aujourd'hui près de la moitié des effectifs ;
- répondre aux besoins en compétences des entreprises et acteurs locaux ;
- renforcer l'attractivité et la spécificité du territoire avec une offre de formation adaptée.

Le maintien de l'Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) constitue un enjeu fort de cette nouvelle convention. Alors que la réforme nationale de la formation des enseignants prévoit une réorganisation de ces sites, le Département et l'Agglomération se mobilisent pour conserver cette formation à Agen, essentielle pour l'avenir des futurs professeurs et une opportunité directe d'emploi pour les jeunes du Lot-et-Garonne.

Parallèlement, le Département accompagne aussi l'amélioration des conditions de vie des étudiants. Avec l'Agglomération et le CROUS, il soutient la rénovation et l'extension du restaurant universitaire « La Péniche » sur le campus du Pin, un projet structurant qui contribuera à renforcer l'accueil et le bien-être des étudiants.

Avec une subvention annuelle 2025 de 600 000€, le Département de Lot-et-Garonne se situe parmi les premiers départements financeurs d'université. Ce soutien traduit une conviction forte : investir dans l'enseignement supérieur, c'est investir dans l'avenir des jeunes et dans le dynamisme du territoire.

L'apprentissage, vivre son futur métier

Véritable poumon de la formation artisanale en Lot-et-Garonne, le CFA La Palme à Agen, 1er CFA (Centre de Formation d'Apprentis) ouvert en France en 1964, accueille chaque année près de 1 000 apprentis, soit près de la moitié des jeunes en formation dans le département. Avec 8 filières, 29 diplômes et 14 métiers proposés, il constitue un outil essentiel pour répondre aux besoins des entreprises artisanales – un secteur qui compte aujourd'hui 9 267 établissements en Lot-et-Garonne, soit 1 artisan pour 33 habitants.

Face au vieillissement de la population artisanale (34 % ont plus de 55 ans) et à l'enjeu de transmission des savoir-faire, la rénovation et l'extension du CFA apparaissent comme une priorité. Consciente de ces défis, la Chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine (CMA-NA) a engagé un vaste projet de modernisation, avec la rénovation du site historique et de nouvelles constructions, soutenu par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne à hauteur de 750 000 €.

Cet engagement s'inscrit pleinement dans la volonté du Département de soutenir les actions de la CMA-NA pour favoriser l'insertion professionnelle, notamment des publics les plus fragiles, en accompagnant des actions de reconversion, de promotion sociale et de formation des allocataires du RSA porteurs d'un projet de création d'activité.

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

